La Commune combattra la décharge

CHAVANNES-DES-BOIS La Municipalité est contre le projet de décharge de matériaux en bordure de son territoire. Elle a promis au Conseil de faire opposition.

Alors même que la mise à l'enquête se fait toujours attendre, la décharge des Tattes de Bogis n'en finit plus d'agiter les débats en Terre Sainte. Ce lundi soir, lors de la séance du Conseil communal, l'Exécutif de Chavannes-des-Bois a réaffirmé son désaccord avec ce projet de dépôt de matériaux inertes et d'excavation sur une surface de 50 ha.
«La Municipalité déposera une opposition formelle au moment de la mise à l'enquête. Elle évaluera au fur et à mesure la nécessité de solliciter une assistance juridique», a expliqué le municipal Diego Vergani, en réponse à une interpellation qui demandait des précisions sur ce dossier.

Planifiée à l'est de la commune, la future décharge borderait la route de la Branvaude, qui relie directement le petit village à l'autoroute et à Chavannes-de-Bogis. Ce sont principalement le trafic des camions à travers la bourgade et les risques environnementaux qui préoccupent la Commune.
Des inquiétudes partagées par de nombreux habitants de la région, et même au-delà.
Après avoir fait des émules au sein du Grand Conseil vaudois et de son homologue genevois, le projet a fait l'objet d'une pétition initiée par l'association EcoLaVersoix, qui a récolté plus de 25 000 signatures à ce jour.

Lutter «jusqu'au bout»

L'Exécutif chavannu avait déjà pris position précédemment, notamment au travers du journal communal, mais il n'avait pas encore annoncé qu'il ferait opposition lors de la mise à l'enquête.

> “La Municipalité a déjà entrepris plusieurs démarches afin de trouver des failles juridiques ou de procédure.”
>
> **DIEGO VERGANI**
> MUNICIPAL CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU TERRITOIRE

Diego Vergani est même allé encore plus loin en affirmant que la Municipalité «a déjà entrepris plusieurs démarches afin de trouver des failles juridiques ou de procédure» et qu'elle «continuera à le faire jusqu'au bout».
Un discours rassurant pour la majorité du Conseil communal, qui a voté une résolution par 22 oui contre 8 non pour soutenir les démarches et la position de sa Municipalité dans ce dossier.
Pour rappel, les syndics des communes de Chavannes-de-Bogis et de Commugny, où devrait sortir de terre la décharge, ne se sont pas encore prononcés formellement.
En décembre dernier, tous deux déclaraient dans nos colonnes vouloir «consulter le dossier complet avant de se positionner».
La patience est de mise, puisque la mise à l'enquête valant permis de construire n'est pas attendue avant cet automne. **ROJ**